

LEX 2050 : une association transfrontalière engagée pour la mobilité ferroviaire du Grand Genève

Dans un contexte de croissance démographique et de transition écologique, les territoires transfrontaliers sont confrontés à des défis majeurs en matière de mobilité. C'est dans cette perspective qu'a été créée l'association LEX 2050, une initiative franco-suisse visant à promouvoir une vision ambitieuse et durable du développement ferroviaire dans la région du Grand Genève.

Une association au service de la mobilité de demain

Fondée en France en 2023 et active en Suisse depuis 2024, LEX 2050 est une association à but non lucratif qui œuvre pour le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires à l'échelle du bassin de vie genevois. Elle agit en collaboration avec des collectivités territoriales, des élus et des experts afin de proposer des solutions adaptées aux flux de mobilité et aux enjeux de décarbonation des transports.

L'association s'inscrit dans une démarche résolument transfrontalière. Le Grand Genève constitue en effet l'un des espaces métropolitains les plus dynamiques d'Europe, où les mobilités quotidiennes dépassent largement les frontières nationales. Dans ce contexte, LEX 2050 cherche à favoriser une planification cohérente et coordonnée des infrastructures ferroviaires, afin de réduire la dépendance à l'automobile et d'améliorer l'accessibilité des territoires.

Des réalisations et contributions structurantes

Depuis sa création, LEX 2050 s'est illustrée par plusieurs initiatives destinées à améliorer la desserte ferroviaire transfrontalière.

L'association a notamment commandé et piloté une étude indépendante visant à évaluer le prolongement du réseau Léman Express vers le département de l'Ain, en direction de Nurieux-Volognat et de Culoz. Les conclusions de cette étude ont été présentées publiquement et transmises aux autorités organisatrices de la mobilité du Grand Genève afin d'alimenter les réflexions stratégiques sur l'évolution du réseau ferroviaire régional.

Parallèlement, l'association a développé une vision prospective du réseau ferroviaire du Grand Genève à l'horizon 2050. Ce travail de planification vise à identifier les extensions possibles du réseau régional et à intégrer les grands projets d'infrastructures dans une vision cohérente de la mobilité métropolitaine.

Des travaux prospectifs pour les prochaines décennies

Au-delà de ses premières réalisations, LEX 2050 poursuit aujourd'hui plusieurs travaux prospectifs majeurs. L'association pilote notamment une réflexion approfondie sur la réouverture de la ligne ferroviaire du piémont du Jura, reliant historiquement Valserhône au bassin lémanique.

Cette infrastructure, aujourd'hui désaffectée, traverse un territoire stratégique entre le Pays de Gex, la frontière suisse et les contreforts jurassiens. Dans un contexte de croissance démographique et de transition écologique, sa réactivation pourrait constituer un maillon structurant du réseau de mobilité transfrontalière.

Les travaux menés par LEX 2050 examinent les conditions techniques, économiques et territoriales d'une remise en service de cette ligne, notamment sous la forme d'un système ferroviaire léger compatible avec les réseaux existants. L'étude met également en évidence

plusieurs facteurs favorables à la réalisation du projet : la préservation partielle de l'emprise ferroviaire, la demande croissante de mobilité dans le Pays de Gex et l'intérêt d'acteurs scientifiques majeurs tels que le CERN, dont les futurs projets d'infrastructures pourraient nécessiter des solutions de transport adaptées.

Dans cette perspective, la réactivation de la ligne du piémont du Jura pourrait s'inscrire dans un horizon de mise en service autour de 2040-2045, en complément des autres axes structurants du réseau ferroviaire du Grand Genève.

Un comité transpartisan réunissant experts et élus

L'une des caractéristiques majeures de LEX 2050 réside dans la composition de son comité, qui rassemble des spécialistes de la mobilité ainsi que des élus issus de différentes sensibilités politiques. Cette diversité vise à favoriser une réflexion indépendante tout en maintenant un dialogue direct avec les instances décisionnelles.

Le comité suisse comprend notamment :

- Alain Mayaud – président fondateur de l'association, spécialiste en systèmes ferroviaires diplômé de la Haute-Ecole d'Ingénierie et d'Architecture de Fribourg (HEIA-FR).
- Delphine Klopfenstein-Broggini – conseillère nationale et vice-présidente
- Roger Golay – conseiller national genevois
- Jacques Jeannerat – député au Grand Conseil genevois
- Caroline Marti – députée au Grand Conseil genevois
- Christina Meissner – députée au Grand Conseil genevois
- Guy Mettan – député genevois et ancien président du Grand Conseil
- Philippe Meyer – députée au Grand Conseil genevois

L'association s'appuie également sur l'expertise de spécialistes des transports et de la planification territoriale qui contribuent à ses travaux et à ses études, notamment :

- Christoph Stucki – ancien directeur des transports publics genevois
- Arnd Bätzner – expert en stratégie de mobilité métropolitaine.

Une plateforme de réflexion pour l'avenir des mobilités

En réunissant élus, experts et acteurs de la société civile, LEX 2050 se positionne comme un véritable laboratoire d'idées consacré à l'avenir de la mobilité dans le Grand Genève. Par son approche transfrontalière et sa capacité à fédérer des compétences diverses, l'association contribue à structurer le débat public sur le développement des infrastructures ferroviaires et sur les transformations nécessaires des systèmes de transport à l'horizon 2050.